



→ Positionnement et rôle dans le projet intercommunal/métropolitain

Marseille, grand port de la Méditerranée, est une plateforme d'échanges du Sud européen. Avec un littoral et une rade exceptionnels, elle dispose des atouts lui permettant de devenir une métropole emblématique et attractive.

Ville culturelle, touristique et événementielle, portée par la dynamique Marseille-Provence 2013, Marseille doit développer ses pôles de loisirs, ses capacités d'hébergement et le tourisme d'affaire. Les mutations en cours du Grand Centre Ville, depuis Euroméditerranée jusqu'à la Capelette, en passant par La Belle de Mai, participent de cette dynamisation.

L'attractivité des espaces économiques et des filières d'excellence doit être confortée. Ceci nécessite la densification voire la requalification des zones économiques, afin de créer une offre immobilière cohérente, diversifiée et fonctionnelle.

Le renforcement de la desserte des technopôles et des campus, l'amélioration de leur capacité d'accueil et la qualité de leurs aménagements sont essentiels au rayonnement de Marseille.



→ Pour un écrin vert et bleu

Le capital Nature de Marseille repose sur la mer et le littoral mais également sur les massifs, éléments structurants du paysage et réservoirs de biodiversité. Ce patrimoine doit être protégé en définissant une limite franche à l'urbanisation.

Au sein de la ville, les objectifs sont de favoriser les espaces de nature pour lutter contre les îlots de chaleur, préserver des espaces ouverts, y développer des projets à vocation agricole, paysagère, ou de loisirs.

Le canal de Marseille, ouvrage emblématique de la structuration du territoire, doit être préservé et certaines sections seront aménagées pour des liaisons douces.

OBJECTIFS CHIFFRÉS *



+45 000 habitants d'ici 2030

Évolution Moyenne



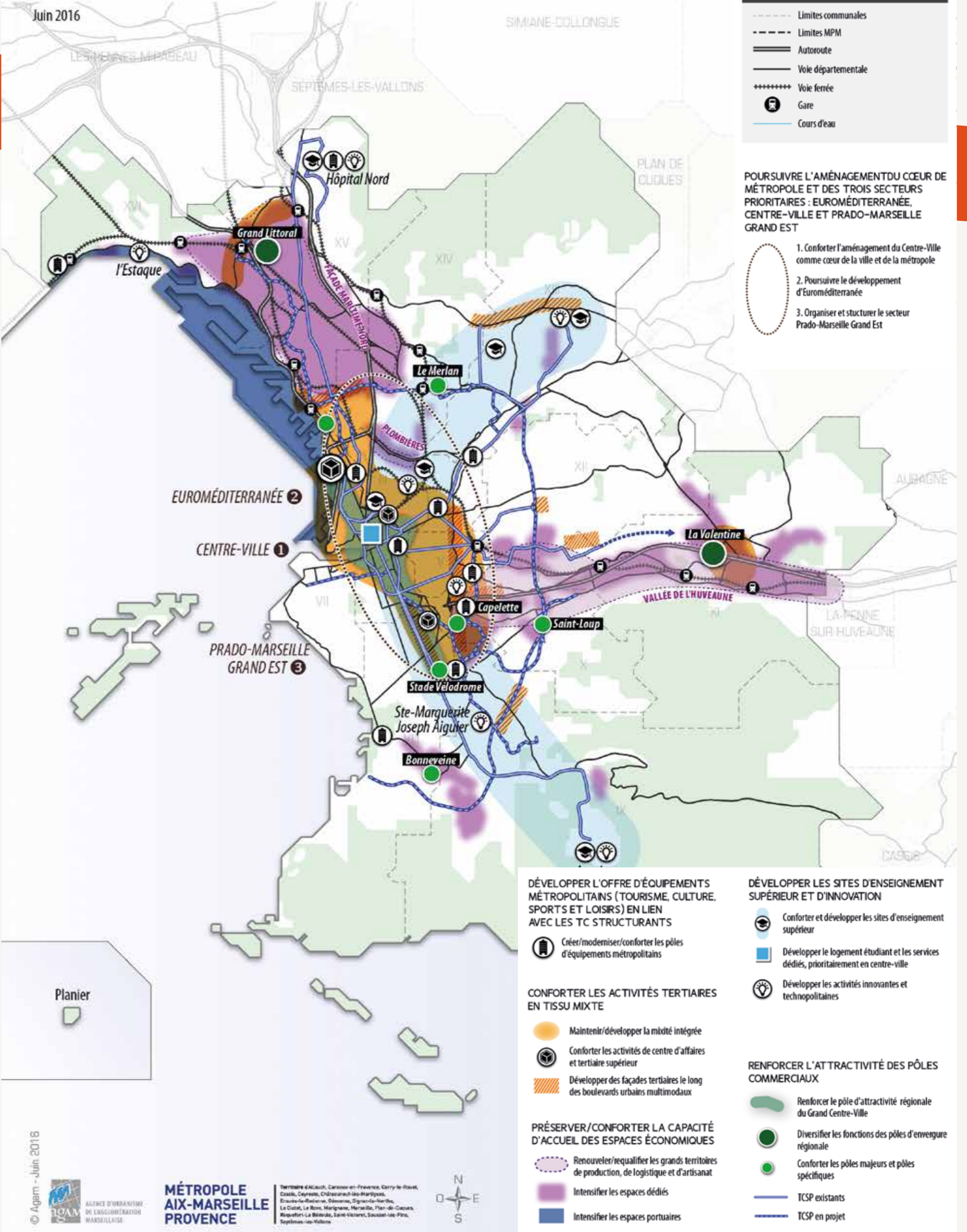
+46 000 d'ici 2030

> dont **5%** en extension

Logements > dont **95%** dans l'enveloppe urbaine

* à partir de 2014

PLU INTERCOMMUNAL / PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES MARSEILLE - ESPACES ÉCONOMIQUES



PLU INTERCOMMUNAL / PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES MARSEILLE - ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

